Regard des populations de la Haute Guinée sur les textes officiels relatifs aux savoirs écologiques traditionnels

Karamo CONDE

Sociologue
Département de Sociologie
Université Julius NYERERE de Kankan
BP 209 République de Guinée
condekaramo@gmail.com

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 5, No 6 (Novembre 2025)

Résumé

La présente étude a pour objectif de produire des connaissances sur le niveau d'acceptabilité ou de licence sociale que les populations de la Haute Guinée accordent aux textes officiels en vigueur en Guinée ayant trait aux savoirs écologiques traditionnels. La méthodologie s'est construite autour de la recherche documentaire et des travaux empiriques de terrain. Les résultats montrent que les textes réglementaires sur les savoirs écologiques locaux existent et ont été ratifiés par la Guinée mais sont très peu vulgarisés donc mal connus par les populations locales et par de nombreux acteurs.

Mots clés : Savoir, écologie, traditionnel, populations, texte

The perspective of the populations of Upper Guinea on official texts relating to traditional ecological knowledge

Abstract

The objective of this study is to generate knowledge on the level of acceptability or social license that the populations of Upper Guinea accord to official texts in force in Guinea relating to traditional ecological knowledge. The methodology was built around documentary research and empirical fieldwork. The results show that regulatory texts on local ecological knowledge exist and have been ratified by Guinea, but they are rarely disseminated and are therefore poorly understood by local populations and many stakeholders.

Key words: perception, populations, official texts, ecological knowledge, Upper Guinea.

Introduction

La protection de l'environnement ne saurait être dissociée du fait culturel grâce auquel les ressources culturelles jouissent, par ailleurs, d'une conservation naturelle. Une politique de valorisation et de restitution des savoirs et pratiques endogènes apparaît nécessaire si l'on souhaite assurer une gestion soutenable de l'environnement M. Hermann, (1995). En effet, la préservation de la diversité culturelle devrait être une composante majeure de la politique de préservation de l'environnement. L'objectif général de cet article est de produire des connaissances sur le niveau d'acceptabilité ou de licence sociale que les populations de la Haute Guinée accordent aux textes officiels en vigueur en Guinée ayant trait aux savoirs écologiques traditionnels.

En effet, la diversité culturelle se manifeste par la pluralité des langues, croyances religieuses, pratiques de gestion des terres, arts, musiques, structures sociales, choix des plantes cultivées, régimes alimentaires et un certain nombre d'attributs des sociétés humaines ; sa prise en compte est indispensable pour une meilleure gestion de l'environnement. M.S. Hamel (2001). Il est important de prendre en compte le savoir paysan dans les politiques de préservation des ressources naturelles. C'est pour cette raison que P. Sinali (1978) note « les paysans disposent souvent d'un très grand savoir-faire en matière de gestion conservatoire des eaux et des sols mais les politiques publiques en tiennent peu compte ».

Les « savoirs et pratiques relatives aux ressources de la diversité biologique constituent l'un des domaines reconnus par la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* » (FAO, 1995). Plusieurs exemples montrent les moyens employés par les paysans et les éleveurs pour diriger de multiples processus écologiques, et illustrent l'utilisation par ceux-ci d'un vocabulaire et d'expressions idiomatiques spécifiques F.I. Seboueto, (2006). Ces exemples servent également à mettre en lumière quelques différences entre les approches locales et les approches scientifiques actuelles. C'est dans cette optique que l'UNESCO (2003) apporte de l'aide aux Etats membres à développer des activités et des programmes afin de préserver ces savoirs et pratiques locaux. Mais si ces savoirs et pratiques dans notre pays ne sont pas inventoriés, décrits et analysés en relation avec les textes officiels sur l'environnement, il y a moins de chance que la Guinée, en général et la Haute Guinée en particulier, puissent bénéficier des avantages d'un tel programme.

La Haute Guinée constitue le domaine de la savane guinéenne. Les principaux écosystèmes sont : la forêt dense sèche, la savane soudano-guinéenne (savanes herbeuse,

arbustive et arborée), des îlots et galeries forestières ainsi que les écosystèmes d'eau douce (lotique et lentique). De nos jours, les ressources naturelles de ces écosystèmes sont soumises à des prélèvements abusifs qui ont occasionné une forte dégradation en dépit de l'adoption de textes officiels reconnaissant l'importance des savoirs écologiques locaux.

Certaines espèces animales comme le céphalophe à flanc rouge (*Cephalophus rufilatus*), le Guib harnaché (*Tragelaphus criptus*), l'aulacode *(Orycteropus afer*), le porc-épic (*Hystrix cristata*), le phacochère (P*hacocherus aethiopicus*), le lièvre (*Lepus sp),* le singe rouge (*Erytrocebus criptus*) sont fortement menacées d'extinction. Aussi des espèces végétales sont-elles affectées par les pressions anthropiques comme *Pterocarpus ericanus* (*gbèn* en langue locale maninka), *Chlorophora excelsa* (*silin), Mitragyna inermis (Djun), Combretum nigricans* (*samabali*), *Anogeissus leiocarpus* (*Kèrèkètè*), *Cassia sieberiana D*C (*Sindjan), Isoberlinia doka (Sö), Khaya senegalensis* (*Djala), Vitellaria paradoxa* (*Sé*), *Pericapis laxiflora* (*Kolokolo), Parkia biglobosa* (Nèrè). Les pressions anthropiques s'intensifient d'année en année par suite de l'accroissement rapide de la population et des besoins.

Les programmes modernes de préservation des ressources naturelles, en cours dans la région, ont montré leurs limites dans le processus de la préservation des ressources de la diversité biologique M. Dioubate, (2019).

Les savoirs locaux (connaissances et pratiques) des populations rurales, constituent un pan important de la culture de tout groupe social. De nos jours, il y a une prise de conscience de la communauté internationale du rôle des savoirs locaux dans l'impulsion du développement. En effet, des structures de recherche étatiques et privées réalisent des recherches incluant des thèmes sur les savoirs locaux. Plusieurs organisations non gouvernementales travaillent dans le pays avec les populations à la base mais s'investissent peu dans des recherches sur les savoirs locaux. La Guinée a adopté une politique de l'environnement ainsi que des textes législatifs et réglementaires qui reconnaissent la valeur des expériences endogènes de gestion de l'environnement. C'est à cette problématique que la présente recherche s'attache à élucider en produisant des connaissances sur les savoirs et pratiques traditionnels et les possibilités de leur jonction avec les pratiques modernes pour assurer une durabilité aux ressources naturelles de la région (K. Conde, (2017).

Sachant que les populations rurales de la Haute Guinée dépendent directement des ressources de leurs terroirs, l'intérêt et les représentations locales vis-à-vis de celui-ci sont souvent d'ordre pratique et technique. Il s'agit de le travailler afin de survivre ; pour ce faire, il faut allier les savoirs aux actions pratiques. I1 convient donc de commencer par examiner

les concepts techniques employés pour décrire et maîtriser les processus écologiques affectant les sols, l'eau, la végétation et les animaux. Aussi, il s'est agi d'analyser les perceptions que les populations ont des textes officiels ayant trait aux savoirs écologiques locaux M.D. Camara, (20216).

Ainsi de l'utilité de cette étude, on ne saurait douter. La sagesse africaine ne dit-elle pas que c'est au bout de l'ancienne corde que l'on tresse la nouvelle ? C'est donc tout à fait normal que l'on recherche à impulser le développement en prenant pour base les acquis du passé. Comme l'écrit F. Hougnihin (1995), « les savoirs locaux ont été développés, pratiqués et transmis de génération en génération et ont fait leurs preuves. C'est sur la base de ces savoirs locaux que les populations rurales ont pu s'organiser, s'adapter et survivre dans des environnements bien souvent hostiles ».

Au plan international, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, le développement et la protection de la biodiversité tenue en juin 1992 à Rio de Janeiro et dont est issu l'agenda 21, invitait la communauté internationale à inventorier les savoirs locaux. La même année, au mois de septembre, s'est tenue aux Philippines une Conférence internationale sur « savoirs locaux et développement durable ».

Après ces actions de valorisation des savoirs endogènes, a suivi la Conférence de 1993 de Washington sur « les savoirs locaux traditionnels et le développement ». En juin 1997 à Toronto s'est tenue la première conférence mondiale sur « le savoir mondial au service du développement ». Elle a été à l'initiative du Canada et de la Banque Mondiale. Cette dernière lance en 1998 son programme « Savoirs locaux au service du développement ».

En cohérence avec les préoccupations des institutions internationales, les populations de la Haute Guinée ne se contentent pas d'interpréter ou de s'adapter à leur environnement externe qu'ils façonnent tout au long de leur existence. Les processus écologiques sont donc liés de façon conceptuelle à la santé de l'homme et aux processus sociaux. Il sera donc intéressant de montrer à quel point la pensée des populations de la région, les relations entre les hommes et l'environnement naturel engagent des relations sociales, y compris les relations avec les ancêtres et les esprits M. Dioubate, (2019).

De ce point de vue, émerge la question de recherche : *Quel regard les populations de la Haute Guinée portent sur les dispositions des textes officiels ayant trait à la gestion des ressources naturelles ?*

Pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé, nous nous proposons d'opérationnaliser le plan de travail suivant :

- analyser les dispositions politiques relatives aux savoirs écologiques traditionnels ;

- étudier les dispositions législatives et réglementaires ;
- analyser les perceptions des populations relatives aux dispositions officielles sur les savoirs écologiques locaux.

1. Méthodologie

La méthodologie s'est construite autour de deux activités principales : la recherche documentaire et les travaux empiriques de terrain. La collecte des données documentaires a porté essentiellement sur l'examen critique de différents codes guinéens : code de l'environnement, code forestier, code sur la faune sauvage, code de la pêche, code minier et code de l'eau.

Dans un premier temps, nous nous sommes évertués à relever, dans chaque code, tous les aspects se rapportant à l'environnement et ses ressources en général. Dans un second temps, nous avons inventorié et classé tous les éléments ayant trait aux populations et leurs expériences locales de gestion des ressources naturelles. Ainsi, il a été dégagé les aspects se rattachant à l'implication des populations dans la gestion des ressources naturelles et la prise en compte des savoirs écologiques locaux. Cette stratégie nous a donc permis de comprendre le degré de représentativité des expériences endogènes dans les politiques et textes législatifs en cours en Guinée (points forts et points faibles).

Quant à la recherche empirique de terrain, elle s'est organisée autour de deux outils essentiels : l'entretien individuel approfondi et le focus group. Au total, 40 entretiens individuels de type ethnographique ont été réalisés avec des agro-éleveurs, chasseurs, pêcheurs et guérisseurs traditionnels. Aussi 10 groupes de discussions ont été animés avec des acteurs des structures déconcentrées et décentralisées. Les données ont été collectées dans les Préfectures de Kankan, Siguiri et Kouroussa.

Les données collectées ont été classées par catégories significatives, décrites et analysées à l'aide d'une grille en cohérence avec les objectifs de la recherche. La méthode de rédaction interprétative a été utilisée pour la rédaction du rapport de recherche.

2. Résultats

La démarche méthodologique décrite ci-dessus nous a permis d'obtenir des résultats. Dans le cheminement, ces résultats sont présentés suivant trois axes essentiels. Ils indiquent les niveaux de connaissances des populations vis-à-vis des textes officiels portant sur les savoirs écologiques traditionnels.

2.1. Analyse des dispositions politiques

La Guinée dispose de politiques ayant trait aux savoirs locaux dans le cadre de la gestion des ressources naturelles de la diversité biologique. Ces politiques sont généralement définies dans les différents codes notamment le code de l'environnement, le code forestier, le code sur la faune, le code minier, etc. Les résultats de l'analyse de ces politiques relatives à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement ont montré un vide en la matière. C'est pourquoi, une revue de l'ensemble des politiques s'avère nécessaire en vue d'une prise en compte effective des connaissances traditionnelles, pratiques et innovations des communautés locales favorables à la conservation et à l'utilisation rationnelle de la biodiversité.

Aussi, les dispositions des textes législatifs favorisant une meilleure utilisation des ressources de la diversité biologique sont bien ressorties dans les différentes politiques. Cependant, sur la base de lectures critiques, des observations formelles et des entretiens que nous avons eu avec certains acteurs, on peut affirmer que ces dispositions souffrent des lacunes suivantes :

- les politiques sur l'environnement et la gestion rationnelle de la diversité biologique sont peu vulgarisées ; elles sont presque méconnues par une part importante de la population rurale productrice et consommatrice des produits de la diversité biologique ;
- le manque d'application de ces politiques au niveau communautaire ne permet une meilleure implication des populations locales dans le processus de la gestion des projets et programmes environnementaux ;
- les dispositions politiques ne mettent pas suffisamment en lumière la manière dont les communautés locales et leurs expertises de l'environnement doivent être combinées aux pratiques modernes de gestion des ressources naturelles ;
- les textes d'application ne sont pas toujours disponibles à la base.

2.2. Analyse des dispositions législatives et réglementaires

D'une manière générale, au niveau des textes notamment : le code l'environnement de 1987, la Loi sur la protection de la faune sauvage 2018 (L/ 2018/ 0049/AN), le plan de convergence pour la gestion et l'utilisation durable des écosystèmes forestiers de la CEDEAO (2013) renferment deux idées principales :

- la responsabilisation des populations vis- à -vis de la gestion des ressources de leur terroir ;
- l'obligation pour l'Etat et les citoyens de bien gérer le patrimoine national de diversité biologique au profit des générations présentes et futures.

Cependant, une revue critique des textes législatifs et réglementaires relatifs à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement atteste d'une manière générale, que les textes existants tiennent peu compte des réalités relatives aux connaissances traditionnelles, pratiques et innovations des communautés locales favorables à la conservation de la diversité biologique.

Cet état de fait occasionne un libre accès aux ressources biologiques et aux savoirs et savoir-faire des communautés locales sans aucune forme de motivation et de compensation de l'effort des détenteurs et de leur communauté. Face à cette situation, il apparait la nécessité d'entreprendre des réformes législatives et réglementaires afin que les textes et les lois existant prennent suffisamment en compte les aspects liés aux connaissances traditionnelles, pratiques et innovations des communautés locales favorables à la conservation de la diversité biologique.

2.3. Perceptions des populations relatives aux dispositions des textes officiels

Les perceptions des populations sont fonction de leur niveau d'implication dans le processus de la gestion des ressources de la diversité biologique au niveau de la région de la Haute Guinée. Face à cette situation, il a été opportun de s'intéresser à des groupes ayant une certaine position face à l'exploitation des ressources des terroirs villageois. Ainsi, il est apparu trois strates sociales très implorantes dont les perceptions et appréciations peuvent aider à comprendre la manière dont les savoirs écologiques locaux sont pris en compte dans les textes officiels. Ce sont : les autorités des structures déconcentrées (cadres des services de l'agriculture, d'élevage, des eaux et forêts, de l'environnement, etc.), celles des structures décentralisées (élus locaux des communes rurales, districts ruraux et secteurs) ainsi que des populations qui exploitent les ressources naturelles (agro-éleveurs, chasseurs, pêcheurs, guérisseurs traditionnels).

2.3.1. Perceptions des cadres des services déconcentrés

Tableau 1 : Perceptions sur les dispositifs règlementaires

Rubriques	Perceptions
Prise en compte des communautés locales et des connaissances traditionnelles dans les textes officiels	Les communautés locales et les savoirs locaux sont effectivement annoncés dans les différents codes ; 43 points concernant les communautés locales et leurs savoirs endogènes sont consignés dans la convention sur la biodiversité. Toutefois, les communautés et les savoirs locaux ne sont pas suffisamment étayés.
Niveau d'application des dispositions contenues dans les textes officiels	Si les textes d'une manière générale sont bons et s'intéressent aux communautés locales et leurs expertises, le niveau d'application au niveau communautaire est faible. Seuls quelques projets et programmes comme le Parc National du Hait Niger ont une certaine expérience en la matière.
Niveau de vulgarisation des textes officiels	Les textes officiels ne sont pas suffisamment vulgarisés. De nombreux cadres du développement rural et une frange très importante des communautés locales ignorent les dispositions sur les savoirs locaux ayant trait à la gestion durable des ressources de la diversité biologique.
Caractère opérationnel des textes officiels	Les textes sont peu opérationnels car ils ne définissent pas de manière détaillée la manière dont les savoirs locaux et moderne doivent être combinés pour une exploitation durable des ressources de la biodiversité.

Source : K. CONDE, Enquête 2023

Les perceptions qui émergent des déclarations des cadres du développement rural permettent de faire quelques constats :

- d'une manière générale, les textes officiels en Guinée prennent en compte l'importance des communautés locales et de leurs expertises pour une gestion soutenable des ressources naturelles ;
- dans les discours sociologiques des répondants, il apparait que les dispositions contenues dans les textes officiels ne sont pas suffisamment pris en compte dans le processus de la gestion des projets et programmes ayant trait aux ressources naturelles du pays et de la région ;
- On s'aperçoit que ces textes ne sont pas suffisamment vulgarisés. Dans maints services, au cours de nos enquêtes de terrain, il a été observé que des cadres du développement rural ignoraient les dispositions ayant trait aux savoirs écologiques locaux. Cette situation s'explique par le fiat que les textes sont produits au niveau central mais ne sont pas suffisamment déployés sur le terrain en vue de la mise en œuvre des recommandations. Ce défaut d'opérationnalisation des dispositions légales concernant une large implication des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles constitue l'un des facteurs essentiels de la non imbrication du

traditionnel et du moderne dans le processus de gestion de l'environnement en Haute Guinée ;

- enfin, il ressort des perceptions des répondants que les textes officiels sont moins opérationnels du fait qu'ils restent muets sur les détails de la façon dont les savoirs locaux pourraient être utilisés dans le cadre des projets et programmes ayant trait aux ressources naturelles de la biodiversité.

2.3.2. Perceptions des populations (agro-éleveurs, chasseurs, guérisseurs traditionnels, pêcheurs)

Tableau 2 : Perceptions des communautés face aux textes officiels ayant trait aux savoirs traditionnels

Rubriques	**Perceptions**
Connaissance des textes officiels ayant trait à l'environnement	Les populations reconnaissent l'existence des textes officiels ayant trait aux ressources naturelles de leur terroir. Cependant elles ignorent les contenus de ces textes. Dans certaines circonstances, des cadres en mission nous donnent quelques informations sur la manière dont les communautés doivent être impliquées dans la gestion des projets environnementaux ont déclaré des participants aux focus groups.
Connaissance de l'importance des savoirs locaux ayant trait à l'environnement, aux écosystèmes et leurs ressources naturelles.	Nous sommes conscients du rôle que les savoirs écologiques locaux peuvent jouer dans le processus de la gestion durable des ressources de la diversité biologique. Dans plusieurs domaines des activités économiques tels l'agriculture, la chasse, la pêche, la médecine traditionnelle, l'artisanat, les savoirs locaux sont encore utilisés à des degrés divers. Mais sous l'effet de la pauvreté et de la modernité ils ont connu du recul.
Appréciation de la prise en compte des savoirs locaux dans les textes officiels	Puisque nous ignorons le contenu des textes officiels, nous ne pouvons dire si les savoirs locaux sont pris ou non en compte. Nous avons besoin d'informations en la matière.
Appréciation de la prise en compte des savoirs locaux dans la gestion des projets et programmes ayant trait à l'environnement	Il existe certains projets et programmes comme *le Projet Bassins versants, le Parc National du Haut Niger, le Programme de Développement Local en Guinée (DLG), le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV)* qui ont intégré, selon leurs termes de référence, les savoirs locaux dans le processus de la mise en œuvre de leurs activités.

Source : K. CONDE, Enquête 2023

Il ressort des perceptions des populations locales plusieurs éléments. Ce sont entre autres :

- les populations locales sont conscientes de l'existence des textes officiels. Cependant, elles ne maîtrisent pas du tout leurs contenus. Les répondants ont déclaré avoir eu quelques informations sur cette situation à travers des cadres qui étaient chargés de la mise en œuvre des activités de certains projets environnementaux. Il faut noter que les informations reçues au cours de ces projets ne sont pas suffisantes pour maitriser le

processus d'utilisation des savoirs locaux dans le cadre de la gestion des programmes modernes ;

- les populations locales ont la ferme certitude que les savoirs locaux jouent un rôle inestimable dans la gestion durable de la biodiversité. Leur importance va au-delà de la simple gestion des ressources naturelles pour occuper une place de choix dans les croyances et les pratiques agricoles, pastorales, artisanales et médicinales ;
- l'ignorance du contenu des textes officiels constitue un véritable obstacle pour une meilleure implication des populations locales dans la gestion des programmes modernes ayant trait à l'environnement et ses ressources naturelles ;
- certains projets et programmes axés sur la gestion durable des ressources naturelles tiennent compte des savoirs locaux dans la réalisation de leurs activités. Les connaissances locales sont incontournables dans la mise en œuvre des projets actuels ayant trait à la gestion durable de la diversité biologique.

L'analyse des dispositions législatives et réglementaires nationales en vigueur relative à la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses ressources, ainsi que les constats relevés sur le terrain, montrent que :

- les préoccupations soulevées par l'article 8 de la convention sur la diversité biologique qui recommande le respect, la préservation et le maintien des connaissances, innovations et pratiques des communautés locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques ainsi que le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques ne sont pas suffisamment prises en compte ;
- les textes ne favorisent pas la valorisation du savoir traditionnel des communautés locales et le partage équitable des bénéfices issus de l'exploitation de leurs ressources biologiques.

En conséquence, l'application rigoureuse des dispositions de la convention et de la stratégie nationale en faveur de la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses ressources nécessite ce qui suit :

- réviser et adopter les politiques forestières, agricoles, environnementales, foncières et élaborer ou compléter leurs textes d'application ;

- concevoir que le savoir traditionnel est un mode de vie, une relation basée sur l'expérience avec la famille, les esprits, les animaux, les plantes et le territoire, une compréhension et une sagesse accumulée par des générations d'observations et d'enseignements, qui utilisent des signaux indirects de la nature ou de la culture pour prédire les évènements futurs ou les impacts ;
- permettre aux communautés locales de définir les aspects de leurs connaissances traditionnelles qui sont destinées à la consommation publique et ceux qui doivent demeurer privés et confidentiels ;
- définir les rôles, mandats et responsabilités des participants avec précision au cours du processus d'acquisition des connaissances traditionnelles et conformément aux cultures ;
- protéger et transférer aux communautés locales ou aux individus tout concept à valeur ajoutée qui émerge des détenteurs des connaissances traditionnelles comme résultat direct du projet ;
- créer des opportunités permettant aux communautés locales de bénéficier directement des concepts à valeur ajoutée dérivés des connaissances traditionnelles afin qu'elles puissent profiter de l'urtication commerciale de ces connaissances traditionnelles.

3. Discussion

La tradition est « ce qui d'un passé persiste dans le présent où elle est transmise et demeure agissante et acceptée par ceux qui la reçoivent et qui, à leur tour, au fil des générations, la transmettent ». Elle peut aussi être entendue comme « un point de vue que les hommes du présent développent sur ce qui les a précédés De fait, toutes les sociétés humaines sont traditionnelles. Ce résultat corrobore avec celui de I. Bonte (1992), M. Bérard (207) et M. Marchenay, (2004).

La communauté internationale a reconnu que les communautés dépendent étroitement des ressources biologiques. C'est ainsi que le préambule de la convention sur la diversité biologique, ratifiée par 180 pays, met l'accent sur la contribution des connaissances traditionnelles dans la conservation et l'utilisation durable des ressources de la diversité biologique (deux des trois objectifs fondamentaux de la convention). Compte tenu de l'importance capitale des connaissances traditionnelles par rapport à plusieurs aspects de la diversité biologique.

Les savoirs écologiques locaux se réfèrent à la connaissance, les innovations et les pratiques des communautés locales à travers le monde et particulièrement en Haute Guinée. Développés à partir des expériences acquises des siècles durant, et adaptés à la culture locale et environnementale, les savoirs locaux sont transmis oralement de génération en génération. Les connaissances et pratiques traditionnelles sont conservées collectivement sous forme de chansons, de contes, de dictions, de légendes, de folklores, de proverbes, de valeurs culturelles, de croyances, de rites, de lois communautaires et de pratiques agricoles incluant le développement des espèces végétales et animales. Ce résultat avoisine celui de (A.I. Kone, (2012).

Les pratiques traditionnelles sont appliquées dans divers domaines comme l'agriculture, la chasse, la pêche, la santé, l'horticulture, la foresterie, etc. Les savoirs locaux contribuent à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique ainsi qu'à la modernisation de l'industrie et de l'agriculture. C'est ainsi que plusieurs secteurs industriels et agricoles utilisent les résultats des connaissances traditionnelles sur la diversité biologique dans la fabrication des produits pharmaceutiques, cosmétiques et alimentaires. Ce résultat confirme celui de G. Lokonon, (2011)

Néanmoins, le constat fait est que ces connaissances traditionnelles sont en train de disparaitre étant ni suffisamment connues, ni mises en valeur par la plupart des opérateurs économiques et mêmes quelques gestionnaires des aires protégées. Ce résultat confirme celui de M. Dioubate (2020).

Les communautés de la Haute Guinée ont élaboré de génération en génération un ensemble de savoirs et pratiques relatives à l'utilisation des ressources animales. Ces expériences locales d'exploitation des animaux comportent deux aspects essentiels : les savoirs et pratiques qui dégradent les ressources et ceux qui contribuent à leur préservation.
Contrairement aux classifications universelles des animaux en espèces, sous espèces, les chasseurs de la Haute Guinée les répartissent en séries : animaux chassés, animaux chasseurs et animaux spéciaux. Ils considèrent comme animaux chassés, le gibier dont la viande est consommée par les adultes. Ils comprennent les grands animaux à poils, les petits animaux à poils dont la taille n'est pas inférieure à celle du céphalophe, les gros reptiles et les grands oiseaux. Les animaux chasseurs sont essentiellement de grands fauves, des pythons chasseurs et des grands rapaces auxquels souvent les chasseurs préfèrent s'identifier à cause de leur férocité et de leur habileté à s'emparer de leurs proies Ce résultat corrobore ceux de (M. Dioubate, (2018) et J. P. Raison (1968).

Enfin pour ce qui est des animaux spéciaux et que le chasseur ne tue pas ou tue très exceptionnellement, ils tiennent leur statut du rôle que leur confèrent les mythes et la religion. Citons entre autres : les vautours, l'hyène, les très vieux pythons, les crocodiles divinisés (tels les crocodiles pacifiques du village de Fansan de la sous-préfecture de Baro) et les oiseaux sacrés dont la grue couronnée, le hibou. Les paysans attribuent à chacun de ces animaux un portrait psychologique et un rôle spécifique. Ce résultat confirme celui de J. Ziegler (1997)

Toutefois, il faut reconnaître que les habitats de la faune ont été détruits et beaucoup d'espèces sont aujourd'hui absentes de la zone et plusieurs autres sont menacées. Cette situation montre la nécessité d'une meilleure préservation des ressources animales et de leurs habitats naturels par l'association des avantages des savoirs locaux et des programmes modernes de gestion de la faune sauvage.

La problématique de l'application des textes officiels sur les savoirs écologiques traditionnels en Afrique en général et en Guinée en particulier repose sur la difficulté de concilier les savoirs autochtones holistiques et les cadres juridiques étatiques. A cela s'ajoutent l'absence de reconnaissance et d'appropriation des savoirs par les communautés, les conflits d'intérêts entre les modes de gestion traditionnels et les politiques de développement, ainsi que le manque de cadres de gouvernance adaptés pour la gestion des savoirs et la redistribution des bénéfices issus de leur utilisation. Ce résultat confirme celui de M. DIOUBATE, 2017. Les politiques publiques ne tiennent pas compte, dans maints cas des fondements des savoirs traditionnels. Généralement, les textes sont élaborés au sommet et pour être appliqués à la base. Alors que les communautés ont une histoire fondée sur des valeurs endogènes, des pratiques et des normes qui se transmettent de génération en génération. La prise en compte de cette dimension permettrait de produire des textes reflétant les réalités des communautés. Ce résultat avoisine celui de M.D. Camara (2020).

Conclusion

En Guinée, la connaissance des populations sur les textes officiels relatifs aux savoirs écologiques est généralement limitée. Les résultats de cette étude indiquent que les textes ne favorisent pas la valorisation du savoir traditionnel des communautés locales et le partage équitable des bénéfices issus de l'exploitation de leurs ressources biologiques. On s'aperçoit aussi que ces textes ne sont pas suffisamment vulgarisés. Ce défaut d'opérationnalisation des dispositions légales concernant une large implication des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles constitue l'un des facteurs essentiels de la non imbrication du traditionnel et du moderne dans le processus de gestion de l'environnement en Haute Guinée.

Les résultats de cette étude révèlent également que les populations, en partie, savent que des textes légaux sur les savoirs écologiques endogènes existent. Mais nombreuses sont les personnes qui ignorent les contenus écologiques de ces textes. Pour ce faire, il est fort probable que les populations de la Haute Guinée ne respecteront les dispositions de ces textes que lorsqu'elles appréhenderont leur pertinence pour leurs propres expériences de gestion des ressources naturelles. En conséquence, l'application rigoureuse des dispositions de la convention et de la stratégie nationale en faveur de la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses ressources nécessite des actions de révision et de vulgarisation des textes en question. Dès lors, il est important de bâtir des stratégies de partage et d'utilisation des textes officiels ayant trait aux savoirs écologiques traditionnels sur une vaste échelle nationale. Au terme de l'investigation, l'étude montre quelques limites notamment : limites méthodologiques, limites techniques, limites spatiales…

Références bibliographiques

JEANOT CABOT, 1988, *Aménagement rural et organisation de l'espace en Afrique soudano-sahélienne,* Espace rural, Montpellier, France, 368 p.
DIOUBATE Mamoudou, 2012, Genre, pauvreté, migration et environnement dans la région administrative de Kankan, thèse de doctorat, ISFRA, Université de Bamako, 315 p.
GREGERSEN H. 1995, *Analyse d'impact de projets forestiers : problèmes et stratégies.* Rome, 418 p.
HAMEL Claude 2001, *L'évaluation des impacts environnementaux*, Université de Québec à Montréal/CERE, UGANC, 234 p.
HERRMANN Janvier. (1995) *L'homme et l'eau dans le Bassin du Tchad*, Frankfort, 484 pages.
HOUGNIHIN Ramane Aurelien., 1995, *Savoirs endogènes et protection de l'environnement au Bénin,* 43p
JEAN Ziegler, 1997, *la Suisse, l'or et les morts,* 225p
JEAN PAUL Raison, 1968, *la bombe P*, paris, 120p
LOKONON Eamar, 2011, *changement climatique, risques d'inondation et villes côtière, 186p*
MCNELLY, Jean. 1993, *Lessons from the past forest and biodiversity*, 110 p.
SEBOUETO Lamar, 2006, *Savoirs agricoles localisés et production vivrière en Afrique Subsaharienne*, L'Harmattan, 312p.
SINALI Koulibaly, 1978, *Le paysan sénoufo,* Maspero, Abidjan, République de Côte d'Ivoire, 453p
UNESCO, 2003, Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, Paris, p. 14.

Karamo CONDE, est Assistant de Sociologie. Il est membre de l'équipe de recherche Sant- Environnement - Dynamiques Sociales et chercheur au Cabinet d'Etudes (CEFORDELM), sous la direction du Professeur Mamoudou DIOUBATE. Etant Assistant Technique à l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité dans l'Enseignement, la Recherche et la Formation (ANAQ) en République de Guinée, il concentre par ailleurs, ses recherches et publications sur les questions de sociologie de la santé publique, environnement, jeunesse et politique ainsi que les dynamiques sociales.

Karamo CONDE
Université Julius NYERERE de Kankan (FSS)
Autorité Nationale d'Assurance Qualité dans l'Enseignement, la Recherche et la Formation (ANAQ-GN)
BP 435, Conakry
condekaramo@gmail.com